

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-461599

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01552 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : LAKSSISSAR MOHAMMED
 Date de naissance : 01/07/1956
 Adresse : 31, Rue 3 ANBALONS 1^{er} ESSA
 Tél. : 0661460372 Total des frais engagés : 918,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Dr. MANSOURI Mouna
 Hepato-Gastro-Enterologie Proctologie
 Médico - Chirurgicale
 342, Boulevard Panoramique
 Tél.: 05 22 52 28 92
 Date de consultation : 23/09/2019
 Nom et prénom du malade : LAKSSISSAR Mouna Age: 63
 Lien de parenté : Lui-même - Chirurgicale Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : 342 Boulevard Panoramique
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ESSA Le : 16/10/2019

Signature de l'adhérent(e) :

Dr Mouna MANSOURI

Spécialiste des Maladies de l'appareil Digestif

Foie, Estomac, Vésicule Biliaire, Intestins, Obésité
Proctologie Médicale et Chirurgicale
(Hémorroïdes, Fissures, Fistules Anales)
Fibroskopie, Colonoscopie
Echographie Abdominale

الدكتورة منى منصورى

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد، المعدة، المرارة، الأمعاء، السمرة
أمراض وجراحة المخرج (البواسير)
الفحص بالمنظار الداخلي
الفحص بالصدى

Casablanca, le : 23/08/2019 ... الدار البيضاء في

M^r Lakhsissou Noboujane

27,00x3

- Alvirer



1 gél x 2/5 $\left\{ \begin{matrix} 5 \\ 5 \end{matrix} \right.$ Apⁱ → 1 mⁱ

180,00x3

- Rezym 40 (x3)



1 gél x 2/5 → 1 mⁱ

97,60

- Amhi



1 gél le matin e' j →

PHARMACIE du 2 MARS
Mme. EL ALAOUI Aïcha
675, Av. du 2 Mars Andalous
Tél.: 05.22.28.57.84 - Casablanca

en cas de besoin
Aval

718,60

DR MANSOURI Mouna
Gastro-Enterologue Proctologie
Medicine - Chirurgicale
Boulevard Panoramique
342, Bou. 05.22.28.92

رقم 342، الطابق الأول، شارع المنظر العام، عين الشق - الدار البيضاء

N°342, Boulevard Panoramique, Aïn Chock - Casablanca

Tél. : 0522 52 28 92, E-mail : mouna.mansouri77@gmail.com

